



AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES DE BMO FONDS DE DIVIDENDES MENSUELS LTÉE

Madame,
Monsieur,

Avis est par les présentes donné qu'une assemblée annuelle des actionnaires de BMO Fonds de dividendes mensuels Ltée (l'« **assemblée** ») se tiendra dans la salle Walker au 68^e étage du First Canadian Place, situé au 100, rue King Ouest, Toronto (Ontario), le mercredi 21 juin 2023 à 11 h (heure de Toronto).

Le quorum aux fins de l'assemblée consistera en au moins deux actionnaires de BMO Fonds de dividendes mensuels Ltée présents ou représentés par procuration et habiles à voter à l'assemblée.

L'objet de l'assemblée est le suivant :

1. recevoir les états financiers annuels de BMO Fonds de dividendes mensuels Ltée pour la période de douze mois close le 31 décembre 2022 ainsi que le rapport de l'auditeur connexe;
2. élire les administrateurs de BMO Fonds de dividendes mensuels Ltée;
3. nommer PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. comme auditeur de BMO Fonds de dividendes mensuels Ltée pour le prochain exercice et autoriser le conseil d'administration à fixer la rémunération de l'auditeur;
4. délibérer sur toute autre question qui peut être dûment soumise à l'assemblée.

Les états financiers annuels ne seront pas présentés et le portefeuille de placements et le rendement de BMO Fonds de dividendes mensuels Ltée ne seront pas discutés à l'assemblée.

Un exposé des questions devant être examinées à l'assemblée est présenté à la rubrique « Questions à examiner à l'assemblée » de la circulaire de sollicitation de procurations.

Sites Web où sont affichés les documents relatifs à l'assemblée

Nous vous invitons à examiner la circulaire de sollicitation de procurations, disponible sur notre site Web à l'adresse www.bmo.com/gma/ca, sur le site www.SecureOnlineVote.com et sur celui du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR) à l'adresse www.sedar.com, avant de voter. Les documents pourront être consultés sur notre site Web pendant un an après la date du présent avis.

Exercice des droits de vote

Vous pouvez exercer les droits de vote rattachés à vos actions de BMO Fonds de dividendes mensuels Ltée par la poste, par télécopieur, par Internet ou en personne. Veuillez vous reporter aux directives sur votre formulaire de procuration pour savoir comment exercer vos droits de vote par l'une de ces méthodes. **Les actionnaires sont fortement encouragés à exercer leurs droits de vote ou à envoyer leurs formulaires de procuration avant l'assemblée.**

Les actionnaires qui ont le droit de voter, mais qui ne peuvent pas assister à l'assemblée en personne, sont priés d'exercer leur droit de vote en remplissant, en datant, en signant et en retournant le formulaire de procuration ci-joint dans l'enveloppe fournie ou par télécopieur au 1 888 496-1548 pour qu'il soit reçu au moins 48 heures (à l'exclusion des samedis, des dimanches et des jours fériés) avant le début de l'assemblée ou de la reprise de celle-ci en cas d'ajournement. Une enveloppe adressée et affranchie vous a été fournie. Par ailleurs, les actionnaires peuvent exercer leur droit de vote en ligne sur le site www.SecureOnlineVote.com en utilisant le numéro de contrôle qui est indiqué sur le formulaire de procuration ci-joint.

Procédure de notification et d'accès

Nous avons choisi d'avoir recours à une procédure de notification et d'accès afin de réduire le volume de papier que représentent les documents distribués aux fins de l'assemblée. Plutôt que de recevoir un exemplaire imprimé de la circulaire de sollicitation de procurations avec le formulaire de procuration ci-joint, vous recevez le présent avis qui décrit la procédure à suivre pour accéder en ligne à la circulaire de sollicitation de procurations ou pour demander d'en recevoir gratuitement un exemplaire imprimé ou électronique. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la procédure de notification et d'accès, veuillez communiquer avec nous au 1 800 304-7151.

Comment obtenir un exemplaire des documents relatifs à l'assemblée

Vous pouvez nous demander de vous transmettre un exemplaire de la circulaire de sollicitation de procurations :

- en nous envoyant un courriel à servicealaclientele.fonds@bmo.com;
- en nous téléphonant sans frais au 1 800 304-7151;
- en nous écrivant à BMO Investissements Inc., 250, rue Yonge, 7^e étage, Toronto (Ontario) M5B 2M8.

Si nous recevons votre demande d'un exemplaire de la circulaire de sollicitation de procurations avant le 14 juin 2023, soit 5 jours ouvrables avant la date de l'assemblée, la documentation vous sera envoyée dans les 3 jours ouvrables suivant la réception de votre demande. Si nous recevons votre demande le 14 juin 2023 ou après cette date, mais avant la date de l'assemblée (ou de la reprise de celle-ci en cas d'ajournement), alors la circulaire de sollicitation de procurations vous sera envoyée dans les 3 jours ouvrables suivant la réception de votre demande, mais vous pourriez ne pas la recevoir avant la date à laquelle vous devez retourner votre formulaire de procuration.

Vous pouvez également demander de recevoir la circulaire de sollicitation de procurations à compter de la date de l'assemblée pendant une période de un an suivant la date du présent avis, auquel cas, nous vous l'enverrons dans les 10 jours ouvrables suivant la réception de votre demande.

FAIT à Toronto, en Ontario, le 15 mai 2023

Sur ordre du conseil d'administration de BMO Fonds de dividendes mensuels Ltée

(signé) « Benjamin Iraya »

Benjamin Iraya
Secrétaire général